



**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE LE POUGET  
N°2020-17**

**Objet :  
Fixation du nombre d'adjoints**

PRÉFECTURE DE L'HÉRAULT

08 JUIN 2020

DRCL - PLATEFORME

Date de la convocation : 18/05/2020  
Nombre de conseillers en exercice : 19  
Nombre de présents : 19  
Nombre de votants : 19

Votes	
Pour	16
Contre	3
Abstention	0

**L'an deux mille vingt et le vingt-six mai à dix-huit heures trente,**  
le Conseil Municipal de la commune de Le Pouget, dûment convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, Salle socio-culturelle Les Condamines, sous la présidence de Monsieur Thibaut BARRAL, Maire.

Étaient présents : ALVERGNE Brice, BARTHELEMY Laure, BONIOL Karine, BONNET Cendrine, BOURBOUJAS Françoise, CLAVEL Inès, CORIA Mathieu, CUTANDA Josette, DESCAMPS Danièle, FABRE Jean Michel, LAFON Alain, LEMARIE Joëlle, MANDON Eric, OULLIE Laurent, PARRA Christophe, REKKAB Claude, RENOARD Nathalie, VALERO Fanny

M. CORIA Mathieu a été désigné comme secrétaire de séance.

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L 2122-2 ;

Considérant que le conseil municipal peut librement déterminer le nombre d'adjoints appelés à siéger ;

Considérant cependant que ce nombre ne peut pas excéder 30% de l'effectif légal du conseil municipal ;

Considérant que ce pourcentage donne pour la commune un effectif maximum de cinq adjoints.

Après avoir entendu l'exposé de monsieur le maire,

Le conseil municipal décide, après en avoir délibéré, à la majorité des membres présents

- d'approuver la création de quatre postes d'adjoints au maire.

*Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois, à compter de sa publication.*

Fait et délibéré, séance du 26 mai 2020

Le Maire  
Thibaut BARRAL

